

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 482 DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Les affaires florissantes des gourous de la Renaissance

La saison des prête-noms dans les acquisitions immobilières

Un premier lot de papiers est fait devant notaire, attestant l'acquisition de tel terrain ou tel immeuble par le prête-nom, servant surtout au vendeur qui ne doit pas être dans « le secret des dieux » comme on dit. Le deuxième lot de documents, les vrais cette fois-ci, circulent entre le vrai acquéreur, notre politicien tapi dans les ors de la République, et le notaire, gardien du secret du temple. Et le tour est joué.

Éditorial

10 semaines ! Il lui a fallu dix semaines de privation de liberté, un aller-retour sur le parcours de combattant Niamey-Filingué, pour retrouver la **LIBERTÉ**. Oui, Ali Soumana est libre depuis le lundi 11 septembre, à la grande surprise de ses proches qui ont envisagé le pire après son transfert à la maison d'arrêt de Filingué, une localité située à près de 200 kilomètres de Niamey. Un miracle ! Une providence divine plutôt devant laquelle ses collègues de la rédaction du Courrier s'inclinent humblement, avec, dans les plis du cœur, un sentiment de gratitude naturelle à l'endroit de tous ceux qui, de près ou de loin, ont agi pour que la primauté du droit prévale.

Dans cette libération d'Ali Soumana, c'est la **LIBERTÉ**, précieuse, qui est célébrée, dans toute sa splendeur. La liberté d'un journaliste qui a placé son immense espoir dans l'idéal démocratique, fait de **liberté**, d'**égalité** et de **justice** pour tous. Cet idéal vient de triompher, pour le plus grand bonheur de ceux qui se battent, au Niger et au-delà de nos frontières nationales, pour promouvoir ces valeurs fondamentales dans l'émergence d'un Niger de démocratie véritable, de justice, bref un Niger comme le rêvent les Nigériens. Un combat des plus durs, dans un pays où la détention préventive, une exception, voire une interdiction formelle pour les délits de presse, est désormais la règle, particulièrement pour les journalistes qui ne s'interdisent pas de fouiner dans les poubelles de gouver-

nants douteux et parfois couverts de « crasse » vers qui la justice tournera nécessairement, tôt ou tard, le regard.

Ce combat pour la liberté d'expression et de presse, fondement d'une société démocratique, est plus que jamais de rigueur dans un Niger où de sombres nuages s'amoncellent au-dessus de nos têtes avec les desseins de mainmise totale sur le processus électoral. Les vraies forces obscures et rétrogrades, par opposition aux forces démocratiques, sont désormais connues, mises à nu au bout de 25 années de péripéties démocratiques. Les lignes de démarcation sont désormais claires et ceux qui ont affublé à ce propos ont été rattrapés par l'Histoire. Au bout de six ans de violations répétées des lois, de trafics de devises, de drogue aussi, de détournements massifs de deniers et biens publics, d'injustice et d'abus de pouvoir, emmitouffées dans des discours mielleux qu'Amnesty International a récemment dénoncés avec force fracas. Ce combat, le Courrier le poursuivra aux côtés de tous ceux qui, compatriotes ou amis de notre pays, sont engagés à apporter leur pierre, soit-elle minime, à l'édification d'un Niger de paix et de sérénité ; un Niger de travail et de progrès réel ; un Niger de démocratie et de justice équitable pour tous ; un Niger où le gouvernant ne prétendra pas travailler pour le peuple alors qu'il s'est mis, très tôt, 200 milliards de côté ou fait main basse sur une aide alimentaire de milliers de tonnes de riz alors que ses concitoyens sont confrontés à la famine et à d'autres aléas. En somme, un autre Niger que la majorité écrasante de nos compatriotes appellent de tous leurs vœux.

La rédaction

Gestion de la renaissance

La prédation comme stratégie de gestion pour se maintenir au pouvoir

François Hollande et Manuel Valls visés par une plainte pour « faux et usage de faux »

Renaud Muselier, le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, veut mettre un terme à la manipulation politique des chiffres qui préside souvent à l'établissement des budgets de l'État.

École nigérienne

Daouda Mamadou Marthe, entre le marteau et l'enclume

Qu'est-ce qui se passe à Habou béné, le grand marché de Niamey ?

Ali Soumana, fondateur du journal Le Courrier, a été finalement libéré le lundi 11 septembre 2017, après deux mois et deux semaines de privation de liberté.

Le New York Times accable Macron

«Une attitude arrogante», «un président raté» :

Une tribune publiée vendredi 8 septembre, dans le prestigieux «New York Times», étrille les premiers mois de la présidence Macron. À noter toutefois, qu'il ne s'agit pas d'un texte engageant la rédaction du quotidien. Sous une plume acide, Chris Bickerton, professeur à l'université de Cambridge pro-Brexit et spécialiste des questions européennes, attribue la chute de popularité du président au «macronisme» : cette manie du chef de l'Etat de concentrer sa politique autour de sa petite personne. Une critique qui, visiblement, passe mal. Au lendemain de sa publication, le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner s'est emporté contre l'universitaire, l'accusant d'être un soutien de Marine Le Pen. Il s'appuie sur un article co-écrit par le chercheur et publié dans la revue américaine «ForeignAffairs» en 2016, qui...

analyse tout au plus la politique et la stratégie menées par le Front national. Dans cette tribune, Chris Bickerton reconnaît toutefois que Emmanuel Macron a bien œuvré «pour une meilleure image de la France dans le monde». Selon lui, le chef de l'Etat bénéficie toujours d'une certaine aura à l'étranger, notamment parce qu'il a redonné un coup de jeune à la diplomatie française «en tenant tête à Donald Trump et à Vladimir Poutine». Pour autant, «en France, c'est une autre histoire», souligne-t-il dans sa tribune au titre volontiers provocateur («Emmanuel Macron sera encore un autre président français raté»). Tentant d'analyser la chute de popularité inédite du chef de l'Etat, l'universitaire explique d'abord qu'il a remporté le scrutin parce qu'il était le candidat le moins mauvais». Mais surtout, «la popularité de M. Macron souffre de quelque chose de plus fonda-

mental : le macronisme». «Tout le projet politique du président français s'est concentré sur sa propre personne, regrette-t-il. Une grande partie de son attrait provient de sa jeunesse, de son dynamisme, de son allure et de ses qualités oratoires». Et de poursuivre, toujours plus acerbe : «Cette approche hyper-personnalisée a toujours présenté le risque qu'une fois le charme rompu, il ne reste plus rien, ce qui est exactement en train de se produire» ; Le chercheur évoque au passage l'épisode du Congrès de Versailles et son impact sur les Français, «irrités par ses accents monarchiques».

«Une attitude arrogante»

«Son attitude arrogante à l'égard du pouvoir a détruit l'image anti-establishment qu'Emmanuel Macron a cultivée durant sa campagne», estime-t-il également. Outre son image et son style, Chris Bickerton s'attaque égale-

ment au projet politique de l'ancien banquier dont il estime que «le vide» est en train de se révéler au grand jour. S'appuyant notamment sur la réforme du Code du Travail, le chercheur dénonce «la politique économique de M. Macron qui favorise les employeurs par rapport aux salariés et ébrèche ce qui reste de l'État-providence français». L'universitaire rappelle enfin qu'en matière de lutte contre le chômage, les expériences d'autres pays montrent que des résultats peuvent s'obtenir au prix de nouvelles inégalités», avant de citer l'exemple des «mini-emplois» répandus en Allemagne. Chris Bickerton mentionne également l'exemple de la Grande-Bretagne, où on observe «un niveau record d'embauches parallèlement à la faible productivité, à la stagnation des salaires et à la prolifération de contrats à court terme. Est-ce ce futur que la France veut ?», s'alarme finalement le professeur.

Uraniumgate

**Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou
Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards FCFA ?**

Monsieur le Président, pour une fois, Le Courrier, a préféré vous interpeller, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate. Monsieur le président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos 200 milliards FCFA ? Remarquez que la "disparition" d'une telle somme suscite forcément un grand émoi au

sein de l'opinion nationale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littéralement atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieutenants, en la personne de Hassoumi Massoudou. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opération financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par Le Courrier. Bien au contraire, Hassoumi Massoudou a grandement corroboré nos affirmations. L'ensemble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politico-financier. Nous



le savons, dans votre entourage, Le Courrier est très mal vu et nous le comprenons aisément du moment où il dérange en divulguant régulièrement

des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché,

que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA ? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire fait de vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifesta-

tion de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien. Monsieur le président, nous ne saurions terminer cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA ? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance.

Alpha

Les affaires florissantes des gourous de la Renaissance

La saison des prête-noms dans les acquisitions immobilières

Pendant longtemps, certains des gouvernants actuels, lorsqu'ils étaient dans une opposition qui ne dit pas son nom, ont fait croire aux nigériens qui ne les connaissaient pas encore, qu'ils menaient une vie monacale, prônaient une vie au pain et à l'eau. Qu'ils détestaient les richesses matérielles et surtout faisaient croire que leur lutte politique s'inscrivait dans le cadre purement démocratique avec pour chevaux de bataille l'intérêt général et l'épanouissement du peuple nigérien. L'efficacité de la dépense publique et la bonne gouvernance étaient distillées à longueur de journée dans les discours gauchisants officiels, sur les médias et à l'hémicycle. Beaucoup de Nigériens s'étaient laissés prendre au jeu de la rhétorique oiseuse. Mais, l'espoir a très vite fait place au désenchantement après l'accession des camarades au pouvoir d'Etat à partir de 2011. Incapables de réaliser les vœux et les promesses dont ils ont gavé le peuple nigérien, les camarades, de façon effrénée, comme dans une ultime session de rattrapage, se sont lancés dans une course à l'accumulation primitive du capital. À la question « quel était le point commun aux proches de Mobutu ? », son ministre de l'information de l'époque, dépité, répond : « l'argent, l'argent, l'argent ». La recette est la même pour les adeptes de la Renaissance. L'appétit venant en mangeant, le socialisme et le marxisme-léninisme se sont vite métamorphosés, disons dégénérés, en bourgeoisie compradore.

Les terrains longtemps enviés, inaccessibles, sont aujourd'hui achetés, à tour de

bras, à coup de centaines de millions

Les multiples affaires qui ont jalonné la gestion tumultueuse de la Renaissance, de 2011 à ce jour, donnent la mesure du goût prononcé pour l'argent des marxistes léninistes qui nous gouvernent. Eximbank, Prêt congolais, avion présidentiel, artp, containers, africard, uraniumgate : des affaires dont le milliard est l'unité de compte et où les rétro-commissions conséquentes, permettent de construire, acheter des terrains longtemps désirés, avoir des actions dans des sociétés de la place ou ailleurs, garnir des comptes bancaires dans les paradis fiscaux. En même temps, les affaires immobilières fleurissent à tour de bras. Les terrains longtemps enviés, inaccessibles, sont aujourd'hui achetés, à tour de bras, à coup de centaines de millions. Certains vont dans le milliard. Quelques jours seulement après acquisition, un building émerge tel un champignon, comme par enchantement. De temps en temps, un opérateur économique fait le tour de la propriété, un gros trousseau de clés en main, comme s'il était le vrai propriétaire. Mais en fait, c'est du bluff. Aujourd'hui, c'est la saison des prête-noms. De hautes personnalités dans le giron du pouvoir, en connexion avec des notaires et des opérateurs économiques, acquièrent régulièrement ces terrains enviés de tous mais non accessibles pour tout le monde. La stratégie est toute simple et bien huilée, à l'abri des bouches et des yeux indiscrets, pensent les acteurs. Seulement, tout se sait à Niamey, et au Niger. Les prête-noms sont au-devant des activités de cette plou-

tocratie éhontée qui se fait de gros sous dans la politique devenue de nos jours la poule aux œufs d'or, pendant que le peuple vit dans un dénuement quasi-total, et que partout est décriée une sécheresse financière sans précédent. Un premier lot de papiers est fait devant notaire, attestant l'acquisition de tel terrain ou tel immeuble par le prête-nom, servant surtout au vendeur qui ne doit pas être dans « le secret des dieux » comme on dit. Le deuxième lot de documents, les vrais cette fois-ci, circulent entre le vrai acquéreur, notre politicien tapi dans les ors de la République, et le notaire, gardien du secret du temple. Et le tour est joué.

Une floraison de réalisations individuelles à la limite de l'insolence

Voici comment et pourquoi des immeubles poussent dans tous les coins de Niamey à un moment où les caisses de l'Etat sont vides et où l'on est obligé d'annuler des concours, supprimer de milliers de postes budgétaires d'enseignants dans le but d'avoir, ne serait-ce qu'un petit souffle dans la masse salariale devenue aujourd'hui un véritable boulet d'étranglement. Dans un pays qui a du mal à assumer ses dépenses de souveraineté, c'est un crime. Et ce n'est pas que notre pays manque de ressources, mais bien parce que ces ressources sont très mal gérées ou dilapidées. Et il est bien curieux d'assister dans ce pays où l'Etat manque du minimum vital, qui régulièrement classé dernier en matière d'indice de développement humain (IDH) par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à cette

floraison de réalisations individuelles à la limite de l'insolence. C'est que pour beaucoup d'observateurs, c'est juste un transfert des biens de l'Etat vers le compte de certains individus, plus préoccupés par leur réalisation personnelle au détriment de celle du peuple.

L'usage des prête-noms est en soi un aveu de culpabilité

C'est vrai, et c'est connu depuis, le peuple souffre plus par ceux qui parlent en son nom à tout bout de champ. Mais l'accumulation primitive a une limite. Elle a toujours une fin. Pire, elle conduit toujours son auteur, quand elle est faite de manière frauduleuse, dans des déboires certains. Bien de richesses mal acquises se sont évanouies du vivant même de leurs indécents auteurs. Les exemples sont légion. En revanche, la reconnaissance du peuple est éternelle, et la récompense divine inestimable. Du reste, l'usage des prête-noms est en soi un aveu de culpabilité. Et l'histoire des prête-noms finit généralement comme l'histoire de Jean Miché Kankan et son ami Manjoura.

Affair à suivre
K.M

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations
générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur

Ali Soumana

Directeur de Publication

Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage

1500 Exemplaires

École nigérienne

Daouda Mamadou Marthe, entre le marteau et l'enclume

La volonté du gouvernement de renvoyer des milliers enseignants contractuels sur des bases totalement injustes va être probablement de trop pour une école déjà mal en point. Selon des sources bien renseignées, les lettres de résiliation de contrat seraient en cours de signature dans toutes les inspections de l'éducation et dans certains cas, les intéressés les auraient déjà reçues. Le ministre Daouda Mamadou Marthe a clairement indiqué qu'il s'agirait plutôt de 4603 enseignants. Un effectif qu'il trouve non significatif en fin de compte. Pourtant, ça ne change pratiquement rien aux conséquences prévisibles sur l'école. Car, 4603 enseignants contractuels, cela fait un peu plus de 700 écoles à six niveaux. Or, les écoles à six niveaux sont des perles rares en milieu rural. La plupart des écoles ne comportent pas plus de quatre niveaux. Autant dire que le renvoi des 4603 enseignants aboutirait à la fermeture d'environ 1000 écoles. Du jamais vu ! On n'ouvre pas, on ferme plutôt. Un grave recul pour l'école nigérienne, une tragédie pour le peuple nigérien. Personne n' imagine la gymnastique et les acrobaties auxquelles se livrera le gouvernement pour combler le déficit et assurer un fonctionnement normal de l'école. Le ministre Marthe, qui prétend qu'ils vont tenir la réunion des cadres au cours de la semaine en cours (13-14 septembre) et procéder en même temps à la mise en place des fournitures scolaires sait parfaitement que son agenda ne tient pas la route. La rentrée scolaire étant prévue le 2 octobre prochain, le ministère de l'Enseignement primaire n'aura jamais le temps de faire ce qu'il faut pour garantir un démarrage des activités scolaires à date. Quels sont ces enseignants à redéployer ? Combien sont-ils ? Où sont-ils et où doivent-ils aller ?

Les enseignants supplétifs ou se trouvant dans les bureaux sont scandaleusement nombreux sans rien faire

Des informations persistantes en provenance de milieux proches des centres de décision parleraient de redéploiement d'enseignants qui pullulent dans les écoles situées dans les grands centres urbains comme Niamey. Il y en aurait des milliers, selon un témoignage digne de foi. Ce sont généralement des personnels de deux types : le premier est composé d'enseignants affectés dans les centres urbains au nom de leur appartenance à un syndicat de l'éducation ; le second est peuplé de femmes, affectées dans les localités de résidence et de travail de leurs conjoints. Une vieille tradition qui s'est amplifiée avec l'accroissement de la population enseignante. Les enseignants supplétifs dans les écoles sont

scandaleusement nombreux. Des femmes pour la plupart, elles sont là, parfois à trois, voire quatre ou même plus à se tourner les pouces ou à faire de la manucure-pédicure dans les écoles en attendant la fin du mois pour percevoir un salaire ou un pécule... sans rien faire comme dirait Hassoumi Massoudou. Sans classe, elles sont en complément d'effectifs alors que des écoles restent désespérément fermées au Niger par faute d'enseignants. Quant aux enseignants affectés pour appartenance au bureau d'un syndicat, il en pleut tous les ans au rythme de création de syndicats.

Plus de huit milliards distribués à des enseignants qui n'ont plus d'autre attache avec l'école que le salaire que l'Etat leur verse

Selon des sources crédibles, il y aurait dans le cycle primaire une soixantaine de syndicats d'enseignants. Une pléthore inutile pour garantir la défense des intérêts des enseignants et qui grève considérablement les capacités de couverture scolaire de l'Etat. Avec 15 membres de bureau exécutif national qui doivent être affectés à Niamey, ce n'est pas moins de 900 enseignants qui se promènent à Niamey pour toucher, à la fin de chaque mois, un salaire non mérité. Si vous multipliez ce nombre en huit (le nombre de chefs-lieux de régions), vous aurez le phénoménal chiffre de 7 200 enseignants à qui l'Etat verse généreusement des salaires à... rien faire. C'est principalement ce phénomène qui a saigné le système éducatif nigérien durant des années. Et ça continue encore ! Une situation désastreuse qui ne date pas d'aujourd'hui mais qui s'est considérablement aggravée ces dernières années avec le recrutement anarchique dans le secteur de l'enseignement. Rien que dans la ville de Niamey, les enseignants payés à ne rien faire se comptent par centaines. Ils atteindraient peut-être même le millier sur les sept inspections de Niamey. 1000 enseignants payés régulièrement sans contrepartie de travail effectué, ça fait, en raison de 100 000 FCFA de salaire en moyenne, la somme de 1 200 000 000 FCFA par an et pour la seule ville de Niamey. Appliqué aux huit régions du pays, le calcul donne un résultat effarant : plus de huit milliards distribués à des enseignants qui n'ont plus d'autre attache avec l'école que le salaire que l'Etat leur verse. Astronomique pour un pays comme le Niger. Inacceptable surtout !

Les inspections auraient choisi de garder les résultats secrets pour pouvoir les manipuler, à tout moment, et y placer des protégés et des « clients » éventuels
La problématique est claire. Mais il faut une dose de courage et de sin-



cerité qui fait défaut dans la gouvernance actuelle. Le désir d'épargner des militants ou de faire du « A djara » par-ci, par-là, va nécessairement fausser les belles intentions de redéployer les enseignants dans les écoles, partout où besoin se fait sentir. Les faits ne militent pas en faveur du régime actuel. Les différents concours d'entrée à la Fonction publique ont été entachés de graves irrégularités dont les commanditaires se

trouvent au plus haut sommet de l'Etat. Les résultats de l'évaluation des enseignants contractuels, tenus secrets dans les inspections où ils ne sont toujours pas affichés. Une attitude qui, selon des enseignants contractuels, ne seraient pas clean. Les inspections de l'éducation ne joueraient pas franc jeu. Pourquoi gardent-elles secrets les résultats de l'évaluation ? Des sources bien informées ont indiqué que cette attitude des inspections n'est pas forcément dictée par des directives de l'administration centrale. Elle pourrait découler de stratégies visant à manipuler, à tout moment, les listes pour y placer des protégés et des « clients » éventuels qui seraient prêts à acheter leur place dans le système. Rendre les listes connues de tout le monde compliquerait le jeu. En fin de compte, si l'éventualité n'est pas à écarter, Daouda Mamadou Marthe n'aura réussi qu'un coup d'épée dans l'eau. Les inspecteurs, eux, tireront les marrons du feu sans brûler les doigts et la qualité des enseignements tant prônée ne connaîtra aucune amélioration. **Bouba Alfari**

Qu'est-ce qui se passe à Haboubéné, le grand marché de Niamey ?

Le lundi 11 septembre 2017, le grand marché de Niamey est resté fermé à la demande des délégués des commerçants, mécontents des dernières mesures prises par la Socogem, la société qui gère ce centre commercial. Selon des sources proches des commerçants, la Socogem aurait procédé à une augmentation des frais de location de l'ordre de 500% à 600%, ce que les intéressés jugent inacceptable. Une boutique louée à 6320 FCFA passe à 40 000 FCFA. Le marché mort du lundi 11 septembre est un avertissement qui a eu le mérite de contraindre la Socogem à ouvrir des négociations avec les commerçants. Même si pour beaucoup d'observateurs, ces négociations sont vouées à l'échec. La volonté de faire augmenter les frais de location des boutiques est si forte du côté de la Socogem que l'espoir est très mince que les deux parties aboutissent à quelque chose d'acceptable de part et d'autre. Que se passe-t-il en réalité au grand marché de Niamey ? Selon des sources bien renseignées, c'est une bataille d'éléphants et d'éléphanteaux. En somme, une cuisine interne qui impliquerait bon nombre de magnats du grand marché, tous ac-

tionnaires du plus grand centre commercial de Niamey. En vérité, c'est une véritable mafia qui règne sur le grand marché. La Socogem ne vend pas, mais loue ses boutiques à des commerçants. Mais, ces derniers, commerçants grossistes ayant des moyens colossaux, font main basse sur un grand nombre de boutiques qu'ils louent à leur tour à d'autres commerçants moins lourds, financièrement, ou les leur vendent carrément. Une pratique qui génère, paraît-il, des sommes colossales pouvant atteindre des dizaines de millions de francs CFA. La Socogem le sait mais ferme les yeux sur ces pratiques délictueuses. Le bras de fer qui a cours actuellement serait donc une confrontation, d'une part, entre la Socogem et les grands manitous du grand marché ; d'autre part, entre la Socogem et les petits commerçants, dressés contre cette dernière. Les commerçants du grand marché qui sont en même temps actionnaires de la Socogem soutiennent-ils la Socogem ou les commerçants ? Font-ils double jeu ? C'est un véritable imbroglio qu'il faut nécessairement démêler. Mais pas en faisant main basse sur le grand marché. **Bouba Alfari**

Education

La première dame Aissata Issoufou, marraine de la 7^e édition du prix de l'excellence et du mérite



Depuis l'avènement des autorités de la 7^e République, la Fondation «Guri vie meilleure» de la première dame Aissata Issoufou, en partenariat avec les ministères en charge de l'éducation et de la formation, organisent à la veille de chaque année scolaire, la cérémonie de remise de prix aux meilleurs élèves et encadreurs qui se sont distingués sur l'ensemble du territoire national, dénommée «Prix de l'Excellence et du Mérite». La septième édition de ce prestigieux prix s'est tenue le jeudi 7 août 2017, à l'Académie des arts martiaux de Niamey. C'était sous la présidence effective de la première dame Aissata Issoufou Mahamadou, et en présence de plusieurs membres du gouvernement, responsables des secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle, des responsables d'établissements scolaires, des encadreurs, des meilleurs élèves de l'année écoulée des différentes régions du pays, ainsi que de plusieurs autres invités de marque. L'objectif visé à travers cette initiative louable de la première dame Aissata Issoufou est de créer les conditions de stimulation et de promotion de la culture de l'excellence et du mérite en milieu scolaire, afin de garantir au Niger, un système éducatif performant et de haute qualité, basé fondamentalement sur l'esprit de saine compétition des élèves. C'est pour atteindre cet objectif et créer une saine émulation de l'excellence au niveau de l'école, que la fondation a institué "Le prix de l'excellence et du mérite". Un prix attribué chaque année aux meilleurs élèves du pri-

maire, du secondaire de l'enseignement général, technique et professionnel des différentes régions du Niger. Le prix de l'excellence et du mérite prend en compte également les enseignants, c'est-à-dire les meilleurs encadreurs qui se sont distingués dans tout le Niger.

Je lance un vibrant appel aux partenaires afin de soutenir le gouvernement dans ses efforts de mobilisation des ressources

Des objectifs qui ont été relevés par la marraine du prix de l'excellence et du mérite, la première dame Aissata Issoufou, dans son intervention à la cérémonie de remise des prix, on retient que « L'école nigérienne doit être une école de référence, une école de défis, une école qui fait de la qualité, de la performance et de la culture du mérite, les fondements de son essor et de sa stabilité, dans un monde devenu de plus en plus compétitif ». D'où cette initiative de primer chaque fin d'année scolaire les meilleurs des écoles nigériennes. Pour un meilleur accompagnement des élèves et des écoles qui doivent être capables de répondre aux objectifs visés à travers ces éditions, la fondation Guri Vie Meilleure répond chaque fois aux besoins des écoles du pays. « Pour mieux participer à la culture de l'excellence à l'école, a-t-il déclaré, ma fondation œuvre à développer l'utilisation de l'outil informatique pour tous les élèves à travers le projet « informatique pour tous ». Cela suppose la formation des enseignants, la mise à disposition du matériel, la connexion internet, ainsi que la mise en réseau des appareils dans les éta-

blissements scolaires de tout le pays », a ajouté Aissata Issoufou. Mais cette initiative dépasse les capacités de la seule fondation. C'est pourquoi la fondation «Guri vie meilleure» se réjouit de l'engagement de l'Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANSI), ex Haut Commissariat aux nouvelles technologies de l'Information, à répondre à l'appel lancé lors de la 5^e édition en dotant certains villages et écoles d'installations informatiques et internet. Pour une meilleure fréquentation des écoles et une réussite dans la qualité des apprentissages, les élèves ont besoin d'être dans de meilleures conditions, d'où ce cri de cœur de Aissata Issoufou : « notre plaidoyer porte cette année sur l'alimentation scolaire. Ainsi, dans la perspective de la mise en œuvre du programme national de cantine scolaire, je lance un vibrant appel aux partenaires afin de soutenir le gouvernement dans ses efforts de mobilisation des ressources ».

Le Prix de l'excellence et du mérite, un exemple pour les autorités de la 7^e République

Procédant au lancement de cette cérémonie, le ministre de l'Enseignement primaire, Daouda Mamadou Marthe, a tout d'abord indiqué que cette cérémonie qui fait déjà école dans la sous-région, a pour objectif d'honorer les élèves et les encadreurs mais aussi de créer une sorte d'émulation entre les élèves des différents segments de l'éducation pour être eux aussi les meilleurs de demain. « ...mon département ministériel ne peut que se réjouir de cette initiative de la fon-

dateur Guri Vie Meilleure et de ses partenaires », a ajouté le ministre Daouda Mamadou Marthé. Le ministre de l'Enseignement primaire devrait par la suite féliciter tous les récipiendaires avant de les exhorter à continuer dans la culture de l'excellence puisqu'ils doivent toujours rester meilleurs, y compris dans la vie professionnelle. Après la cérémonie protocolaire, des prix, trophées et témoignages ont été décernés aux trois meilleurs élèves dans chaque catégorie et par région, ainsi qu'aux encadreurs qui se sont distingués au cours de l'année scolaire 2016-2017. Primés le même jour, les lauréats de la 7^e édition du prix de l'excellence et du mérite ont eu droit le lendemain à une réception au Palais de la Présidence sur invitation du président de la République. Les plus excellents, parmi les meilleurs, ont eu droit à des visites guidées avec le président de la République, dans son bureau, dans la salle de réunion du conseil des ministres et tous ont mérité les félicitations et encouragements du Président Issoufou Mahamadou. Cette heureuse initiative de la fondation «Guri Vie Meilleure» doit être un exemple pour les autorités de la 7^e République puisque la promotion de l'excellence et du mérite doit être une préoccupation majeure pour tous, non pas seulement dans le milieu scolaire, mais dans tous les secteurs de la vie socioéconomique du pays. C'est une valeur sûre qui aiderait véritablement à créer les conditions d'un travail responsable, seul gage d'un devenir meilleur pour notre société.

MLDodo

Fondation « Guri vie Meilleure »

Les primés de l'édition 2017 du prix de l'excellence à l'école de l'informatique

La fondation « Guri vie meilleure » de la première dame Aïssata Issoufou, fait figure de pionnier dans le combat que mène le Niger pour la réduction de la pauvreté et le bien-être des couches les plus vulnérables. Cette fondation a trois axes stratégiques que sont la Santé, l'Education et l'Environnement. Plaçant l'éducation au cœur de ses préoccupations, « Guri Vie Meilleure » développe un programme entier d'appui à la promotion de l'excellence. Raison pour laquelle, dans le cadre de la multiplication des bonnes initiatives en faveur d'une école de qualité, la fondation «Guri vie meilleure» a mis en place son projet "Informatique Pour Tous" (PIPT). Le PIPT contribue au perfectionnement et à la professionnalisation des élèves et

étudiants, par la promotion de l'outil informatique dans toutes les institutions scolaires techniques et universitaires ciblées, en vue de réduire la fracture numérique en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Société de l'Informatique (ANSI). L'objectif global du PIPT est de mettre à la disposition de 189 établissements scolaires des salles informatiques aménagées et équipées. Plusieurs établissements de Niamey et de l'intérieur du pays ont déjà bénéficié des bienfaits de ce projet.

C'est dans ce cadre qu'après la cérémonie officielle de remise des prix et la rencontre avec le chef de l'Etat, la fondation Guri Vie Meilleure a invité, dans la soirée du vendredi 8

Suite page 8

François Hollande et Manuel Valls visés par une plainte pour «faux et usage de faux»

Renaud Muselier, le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, veut mettre un terme à la manipulation politique des chiffres qui préside souvent à l'établissement des budgets de l'État.

C'est l'audit rendu par la Cour des comptes, au mois de juin dernier, qui a mis le feu aux poudres: le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Renaud Muselier, annonce, ce dimanche, dans les colonnes du JDD, son souhait de porter plainte pour «faux et usage de faux en écriture publique» à l'encontre de François Hollande. Il s'agit d'engager sa responsabilité pénale et celle de l'ancien gouvernement dans l'établissement du dernier budget de sa présidence: selon la Cour des comptes, le dernier budget établi pour 2017 ainsi que le programme de stabilité transmis à Bruxelles sont «manifestement entachés d'insincérité».

L'institution estime que des trous budgétaires connus dès l'automne, à hauteur de 8 milliards d'euros, ont été maquillés par l'ancien exécutif. «Avant, il y avait des fautes de mauvaise gestion dans la construction du budget. Avec le budget 2017, il y a une fraude. Ils savaient et ont sciemment présenté de faux comptes», argue Renaud Muselier. Si la démarche prend la forme d'une plainte contre X, ce sont clairement **François Hollande et Manuel Valls**

qui sont visés, ainsi que leurs anciens ministres, **Michel Sapin et Christian Eckert**.

La démarche s'appuie sur «un élément matériel», avec 6 milliards d'euros de dépenses sous-évaluées et «un élément intentionnel», avec la dissimulation délibérée de dépenses connues. Renaud Muselier et ses avocats ajoutent «un élément légal», puisque pour la première fois la cour des comptes qualifie ouvertement «d'insincère» le budget incriminé et dénonce des «biais de construction».

L'infraction invoquée fait encourir aux responsables visés un maximum de 15 ans d'emprisonnement et 225.000 euros d'amende. Mais il semble peu probable que François Hollande ou Manuel Valls se trouvent véritablement visés par la justice. Renaud Muselier, connu pour ses faits d'armes dans l'affaire Guérini, prévoit déjà une deuxième offensive. Si le parquet classait la plainte sans suite, l'élu marseillais pourrait alors déposer une autre plainte avec constitution de partie civile, en invoquant, cette fois, le préjudice subi par le contribuable. Cette autre procédure entraînerait

la nomination d'un juge d'instruction.

Le président protégé par la Constitution

Renaud Muselier a par ailleurs prévu de s'adresser au Premier ministre, Edouard Philippe, dont le gouvernement a hérité d'un «budget frauduleux». Il souhaite inciter le chef du gouvernement à saisir la Cour de discipline budgétaire. L'esprit général de la démarche ne vise pas tant «à envoyer François Hollande en prison» qu'à faire en sorte que les données qui servent à l'établissement des lois de finances ne soient pas manipulées au gré des échéances électorales. «Cela fait quarante ans que la prévision de croissance utilisée pour construire le budget est systématiquement surévaluée», déplore-t-il.

Reste que selon l'article 67 de la Constitution, «aucune action ne peut être engagée contre le chef de l'État pour des actes accomplis en qualité de Président, même après la fin de son mandat». François Hollande n'aurait donc encouru de poursuites que s'il avait commis un acte en sa qualité de citoyen, pas dans le cadre de sa fonction. En revanche, les anciens ministres sont plus

exposés, comme le stipule l'article 68 de la Constitution: «Les membres du gouvernement sont pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés de crimes ou délits au moment où ils ont été commis.» Ils sont donc passibles de la cour de Justice de la République, si la commission des requêtes décidait de transmettre la plainte de Renaud Muselier.

Côté PS, on balaye l'accusation en rappelant que le gouvernement avait laissé une réserve de précaution de 13 milliards d'euros qui devaient couvrir les 8 milliards de trou découverts. Certains accusent directement Edouard Philippe et Emmanuel Macron de manigance politique visant à charger sciemment la barque du budget 2017 établi sous la présidence Hollande. En conséquence, il devient dès lors bien plus facile de justifier le train des coupes budgétaires que souhaite mettre en œuvre le gouvernement. Une amabilité que François Hollande avait refusé d'infliger à Nicolas Sarkozy en 2012, sur le conseil d'Emmanuel Macron, rapporte Marianne. **Marc de Boni**

LA NOUVELLE CHAÎNE 100% SPORT



A+SPORT
LA PASSION DU SPORT

36 555
(COÛT DURÉE REL. LOCAL)

DISPONIBLE
DÈS LA FORMULE EVASION

LES BOUQUETS
CANAL+

Gestion de la renaissance**La prédation comme stratégie de gestion pour se maintenir au pouvoir**

L'activiste de la société civile nigérienne, Siradjo Issa, a recouvré sa liberté, lundi 11 septembre dernier, après avoir passé une dizaine de jours de détention entre les locaux de la police judiciaire et la prison civile de Niamey. L'affaire pour laquelle il a été interpellé et poursuivi porte sur la date de la fête de Tabaski, qui a suscité une vive polémique dans notre pays. Le juge qui a eu connaissance de son dossier a estimé que les faits pour lesquels il a été momentanément privé de sa liberté ne sont pas constitués. Le promoteur de votre serviteur, Ali Soumana, vient aussi de bénéficier d'une liberté provisoire après avoir été incarcéré d'abord à Niamey, puis à Filingué pendant près de trois mois. Il est poursuivi, lui, pour "complicité de soustraction frauduleuse de pièces de procédure d'instruction", en lien avec les révélations époustouflantes sur la gestion du contentieux judiciaire Etat du Niger/société Africard par le régime de la renaissance du Président Issoufou Mahamadou que votre serviteur n'a eu cesse de vous livrer régulièrement sur plusieurs éditions. Gestion désastreuse d'un dossier judiciaire au niveau international, qui montre à quel point les princes roses, qui président aux destinées de notre pays depuis bientôt sept ans, sont insouciants de la préservation du patrimoine de l'Etat et des deniers publics. Comme les révélations sur l'affaire dont la véracité ne peut faire l'objet d'une quelconque contestation, le régime a finalement trouvé la petite bête à lui coller pour le priver momentanément de sa liberté.

Dans la même période, les activistes Gamatié Yansambou, président du Syncotaxi, et Ibrahim Bana du mouvement "Agir 2016 pour Hama Amadou", sont aussi passés à la trappe, pour des publications anodines sur les réseaux sociaux. Jugés pour flagrant délit, le premier a bénéficié d'un non-lieu à l'issue du procès pendant que le deuxième écopera d'une peine d'emprisonnement de trois mois dont deux avec sursis.

Les opposants politiques, acteurs de la société civile et les journalistes, sont régulièrement interpellés et jetés en prison

Contrairement à Siradjo Issa, Ali Soumana, Yansambou Gamatié et Ibrahim Bana, notre confrère Baba Alpha du groupe de presse audiovisuelle privé Bonferey, qui dérange aussi beaucoup les renaissants à travers notamment ses critiques acerbes contre leur gestion cahoteuse, est, lui, jugé et condamné à deux ans de prison ferme en compagnie de son père âgé de plus de 70 ans pour "usage de faux en écriture publique". Pendant que la personne qui lui a établi le faux est actuellement libre de ses mouvements, à cause certainement de ses accointances avec le régime Issoufou. Outre ces deux catégories d'acteurs, de nombreux opposants, militants essentiellement du parti Moden FA Lumana de Hama Amadou, la bête noire attirée des camarades roses, ont connu les geôles de la renaissance. Pour certains d'entre eux, plusieurs fois de suite depuis que Lumana a décidé d'abandonner la barque de la renaissance en août 2013. Même le président Hama Amadou n'a pas échappé à la traque planifiée et mise en œuvre par les roséens dans l'espoir de faire taire les opposants politiques et les acteurs médiatiques et associatifs qui perturbent leur sommeil. Pour atteindre leur but, les stratégies auxquelles ils recourent restent invariablement les mêmes. Tantôt les renaissants accusent l'acteur qu'ils veulent mettre au frais d'un fait imaginaire (incitation à une insurrection armée, soustraction frauduleuse de documents, faux et usage de faux, etc.), tantôt ils fabriquent un dossier sulfureux contre lui à l'image de l'affaire dite de "supposition de bébés" importés du Nigéria dans laquelle Hama Amadou est inquiété ou encore celle relative "à la tentative présumée de déstabilisation des institutions républicaines" par le biais d'un

putschimaginaire qui a donné lieu à l'interpellation et à la mise aux arrêts de plusieurs officiers supérieurs de l'armée. Et par ricochet plusieurs cadres du parti Lumana.

Des affaires concoctées pour procéder à la mise au frais d'opposants, d'acteurs de la société civile et de journalistes

Concernant cette dernière affaire, dont l'ébrulement a été fait par le président Issoufou Mahamadou en personne, elle remonte à décembre 2015, les Nigériens sont toujours dans l'attente du procès que plusieurs membres influents de gouvernement de l'époque ont promis aux Nigériens comme surprise, soutenant péremptoirement détenir des preuves irréfutables selon lesquelles les faits dont les officiers supérieurs incriminés sont accusés, sont bel et bien avérés. Contre toute attente, malgré "les professions de foi" desdits barons de la renaissance qu'il y aura un procès à l'occasion de laquelle leur culpabilité sera inéluctablement établie, à quoi l'opinion nationale a-t-elle assisté finalement ? À une mise en liberté en catimini de tous les opposants privés de leur liberté pendant près d'une quinzaine de mois dans le cadre de l'affaire. Sans qu'il n'y ait le moindre début de procès depuis leur incarcération. Avec le temps, certains des officiers supérieurs de l'armée ont aussi été remis en liberté dans les mêmes conditions. Que doit-on tirer comme conclusions dans la gestion judiciaire de cette affaire qui est quand même d'une extrême gravité ? Il revient aux lecteurs de tirer leurs propres enseignements. Mais une chose est au moins certaine.

Si réellement le régime Issoufou est convaincu de ses allégations et qu'il détient les preuves irréfutables quant à la véracité de la tentative de putsch avortée, comme l'ont martelé les ministres Massoudou Hassoumi et Karidjo Mamadou, respectivement ministre de l'Intérieur et ministre de la Défense nationale à l'époque des faits, il va certainement mettre la pression sur qui de droit, afin

que l'instruction des dossiers soit accélérée en vue de la tenue du procès. Il aurait ainsi prouvé aux Nigériens qu'il ne s'agissait pas d'une pure invention de l'esprit. Ni d'un complot ourdi au sommet de l'Etat pour nuire à des gens qui dérangent. La remise en liberté des prévenus civils et de certains des officiers supérieurs de l'armée incriminés n'allait pas aussi être prononcée.

La démocratie ? Juste un tremplin pour accéder au pouvoir, s'enrichir et traquer ceux qui dérangent

Un décompte exhaustif du nombre de cas d'acteurs médiatiques, associatifs, politiques et sécuritaires traqués et jetés en prison par les renaissants sur des bases souvent fallacieuses, derrière le rempart de la justice, est tout simplement ahurissant. Depuis que le Niger est revenu sur les rails de la démocratie à partir de la décennie 90, aucun régime n'a commis autant de cas de détentions arbitraires comme celui de la renaissance du président Issoufou Mahamadou. Aucun autre régime, même celui du défunt président Ibrahim Maïnassara Baré que l'opposant Issoufou Mahamadou du Pnds Tarayyan'a jamais d'ailleurs considéré à l'époque comme président de la République, n'a fait autant de mal gratuitement à des citoyens nigériens comme celui du président Issoufou Mahamadou. Et dire que ce sont eux qui ont passé tout leur temps à critiquer les régimes précédents de régimes dictatoriaux, pillards des deniers publics et prédateurs des libertés collectives et individuelles. Le seul enseignement que les Nigériens, toutes sensibilités confondues, peuvent et doivent retenir de leur passage au pouvoir, c'est ceci : ils n'ont jamais été des démocrates dans leur vie, la démocratie leur a, en fait, juste servi de tremplin pour accéder au pouvoir, brimer les Nigériens, piller systématiquement les deniers publics et brader les ressources du pays dans une logique basique d'enrichissement égoïste. **I.D**

Suite de la page 5

août, les lauréats de l'édition 2017 du prix de l'excellence et du mérite à une visite sur le terrain de la découverte. C'est ainsi que les nouveaux bacheliers jugés excellents à partir de leurs performances scolaires, étaient au Prytanée militaire, les meilleurs au BEPC étaient au collège Mariama et les plus méritants dans le lot de ceux qui vont au collège, à l'école communautaire Decroly. Tous étaient sur le terrain, accompagnés par les responsables de la Fondation pour une initiation à l'outil informatique. Une façon pour permettre à ces jeunes excellents de se familiariser à l'ordinateur. Une initiative qui cadre parfaitement avec les objectifs de la Fondation et la politique de la première dame visant à introduire l'usage de l'ordinateur dans le système éducatif nigérien, selon Ousmane Kadri Nouhou, le Directeur Exécutif de la Fondation «Guri vie meilleure». « Nous sommes dans un monde en perpétuelle évolution et l'outil infor-

matique reste capital avec la mondialisation », a-t-il déclaré. « Ainsi, dans la promotion de la culture de l'excellence, il est nécessaire que dès le primaire, les élèves puissent être initiés à l'informatique. Nous avons invité tous les excellents élèves de l'année académique 2016-2017 du primaire, afin qu'ils viennent voir, entre autres, comment les élèves du Decroly travaillent et comment ils utilisent la salle informatique mise à leur disposition par la première dame », a-t-il ajouté, précisant que « d'autres ont été conduits au collège Mariama et au Prytanée militaire ». Ces visites des élèves les plus méritants de l'année académique 2016-2017 des niveaux primaire et secondaire honorent les écoles visitées et la fondation Guri Vie Meilleure dans sa quête de la culture de l'excellence et de la qualité dans le système éducatif nigérien. Notons que depuis sa création, la Fondation « Guri vie meilleure » a doté plusieurs écoles du pays d'importants lots de matériels infor-

matiques. La Première Dame Aïssata Issoufou multiplie ainsi chaque jour les actions, les unes plus innovantes que les autres au profit des élèves, de leurs encadreurs et de l'école nigérienne en général.

«Guri vie meilleure» est sans conteste à l'avant-garde du combat pour une école de qualité, une école d'avenir pour le Niger. Sans tambours ni trompettes.

M. Dodo



DU 2 AU 16 SEPTEMBRE

LE TOP SANITAIRES À PRIX RÉDUITS



**WC COMPLET
À PARTIR DE
35 000 FCFA**



LES BONS PLANS SANITAIRE !

AVENUE DE LA MAIRIE FACE B.I.A
TEL: 20 73 42 12
WWW.GROUPEBATIMAT.COM

Batimat
TOUT POUR LA MAISON DU SOL AU PLAFOND